

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

George Weston limitée présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2017²⁾

TORONTO, ONTARIO Le 21 novembre 2017 George Weston limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 16 semaines closes le 7 octobre 2017.

Le rapport du troisième trimestre de 2017 aux actionnaires de GWL a été déposé auprès de SEDAR et est disponible à sedar.com, ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à weston.ca.

« Loblaw a enregistré de solides résultats malgré la concurrence de plus en plus vive au sein du marché. Weston Foods a connu un trimestre décevant, le secteur des produits surgelés ayant affiché une sous-performance attribuable à la faiblesse des ventes et aux difficultés d'ordre opérationnel, tandis que la performance des produits de boulangerie frais et artisanaux ainsi que des biscuits a été conforme au plan », a fait remarquer Galen Weston, président du Conseil et chef de la direction de George Weston limitée.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017

(non audité)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour les périodes closes aux dates indiquées

	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation
Chiffre d'affaires	14 648 \$	14 605 \$	0,3 %	36 883 \$	36 480 \$	1,1 %
Résultat d'exploitation	1 244 \$	782 \$	59,1 %	2 393 \$	1 764 \$	35,7 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 307 \$	1 242 \$	5,2 %	3 268 \$	3 113 \$	5,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,9 %	8,5 %		8,9 %	8,5 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	434 \$	268 \$	61,9 %	721 \$	458 \$	57,4 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	420 \$	254 \$	65,4 %	687 \$	424 \$	62,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	277 \$	266 \$	4,1 %	676 \$	634 \$	6,6 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	3,25 \$	1,97 \$	65,0 %	5,31 \$	3,28 \$	61,9 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,14 \$	2,06 \$	3,9 %	5,22 \$	4,92 \$	6,1 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 420 millions de dollars (3,25 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2017, en hausse de 166 millions de dollars (1,28 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à une amélioration de 11 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence nette positive, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 155 millions de dollars (1,20 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous.

- L'amélioration de 11 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »);
 - l'incidence positive d'une diminution des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - l'incidence négative d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- L'incidence positive nette de 155 millions de dollars (1,20 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit de 207 millions de dollars (1,61 \$ par action ordinaire) sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 10 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire); facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence négative de 39 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de la conversion des monnaies étrangères;
 - l'incidence négative d'un ajustement de la juste valeur des dérivés de 20 millions de dollars (0,14 \$ par action ordinaire).
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 277 millions de dollars (2,14 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2017, en hausse de 11 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016. L'augmentation découle de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw dont il est question ci-dessus.

Événement postérieur à la date de clôture

Bureau de la concurrence Le 31 octobre 2017, la société et Loblaw ont confirmé être au courant d'une enquête visant l'ensemble du secteur, menée par le Bureau de la concurrence, à l'effet que des activités de fixation des prix auraient été menées à l'égard de certains produits de pain emballé. Les deux sociétés offrent leur entière coopération. Les documents déposés devant les tribunaux par le Bureau de la concurrence demeurent sous scellé tant que les recherches ne sont pas terminées. Les sociétés prévoient être en mesure de fournir davantage de commentaires une fois que les scellés auront été levés.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, Loblaw et Weston Foods. La société détient également de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi qu'une participation directe dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») d'environ 6,1 %. Loblaw compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services de cartes de crédit, des services de courtage d'assurance, des cartes-cadeaux ainsi que des services de télécommunications. Loblaw détient également une participation véritable d'environ 82,4 % dans Propriétés de Choix, qui possède, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et d'autres immeubles commerciaux stratégiquement situés partout au Canada. Le secteur d'exploitation Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie frais au Canada et des produits de boulangerie surgelés et artisanaux ainsi que des biscuits partout en Amérique du Nord.

Résultats sectoriels de Weston Foods

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation
Chiffre d'affaires	668 \$	673 \$	(0,7) %	1 716 \$	1 731 \$	(0,9) %
Résultat d'exploitation	36 \$	75 \$	(52,0) %	83 \$	135 \$	(38,5) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	80 \$	101 \$	(20,8) %	195 \$	223 \$	(12,6) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	12,0 %	15,0 %		11,4 %	12,9 %	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	33 \$	33 \$	— %	82 \$	84 \$	(2,4) %

- i) Au troisième trimestre de 2016, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars lié aux charges de restructuration et autres charges.

Chiffre d'affaires Au troisième trimestre de 2017, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 5 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 668 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères d'environ 1,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence négative de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,0 %, en raison surtout de la hausse du volume des ventes, en partie contrebalancée par l'incidence négative liée à la stratégie de prix et à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 39 millions de dollars, ou 52,0 %, au troisième trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 36 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 24 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 14 millions de dollars;
- des charges de restructuration et autres charges de 5 millions de dollars;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence favorable de 6 millions de dollars des pertes liées aux stocks comptabilisées pour l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au troisième trimestre de 2017, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 21 millions de dollars, ou 20,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 80 millions de dollars. La baisse est attribuable aux investissements soutenus dans les activités, à l'augmentation du coût des intrants, à des problèmes d'ordre opérationnel et à la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancés par des améliorations au chapitre de la productivité.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 12,0 % au troisième trimestre de 2017 comparativement à 15,0 % pour la période correspondante de 2016. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au troisième trimestre de 2017 est essentiellement attribuable aux investissements supplémentaires dans les activités.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 33 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, inchangé comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2016. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars comptabilisé au troisième trimestre de 2016 et lié aux fermetures prévues d'installations de fabrication de pains, de tartes et de gâteaux. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Restructuration Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de rationaliser ses opérations et de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2017, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 1 million de dollars (profit net de 4 millions de dollars en 2016). Les charges de restructuration et autres charges se rapportent principalement à des charges liées au personnel et à des plans de restructuration liés à des installations de fabrication qui ont été fermées précédemment au Canada et aux États-Unis en vue du transfert de la production vers d'autres installations. Le profit net inscrit dans les charges de restructuration et autres charges au troisième trimestre de 2016 est attribuable essentiellement à la cession de terrains et de bâtiments, facteur en partie contrebalancé par les charges de restructuration et autres charges. Les charges de restructuration et autres charges comptabilisées au troisième trimestre de 2016 tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars.

Événement postérieur à la date de clôture

Restructuration Après la clôture du troisième trimestre de 2017, Weston Foods a annoncé la fermeture prévue d'une installation non rentable aux États-Unis. Weston Foods prévoit que la fermeture sera achevée au premier trimestre de 2018.

Résultats sectoriels de Loblaw

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation	7 oct. 2017	8 oct. 2016	Variation
Chiffre d'affaires	14 192 \$	14 143 \$	0,3 %	35 672 \$	35 255 \$	1,2 %
Résultat d'exploitation	1 234 \$	688 \$	79,4 %	2 348 \$	1 637 \$	43,4 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 227 \$	1 141 \$	7,5 %	3 073 \$	2 890 \$	6,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,6 %	8,1 %		8,6 %	8,2 %	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	476 \$	464 \$	2,6 %	1 196 \$	1 178 \$	1,5 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 (164 millions de dollars en 2016) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA¹ inscrits pour le troisième trimestre de 2017 rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, comme il est mentionné à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw ».

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 49 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 14 192 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 32 millions de dollars, ou 0,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016, et il tient compte du chiffre d'affaires de 10 172 millions de dollars (10 278 millions de dollars en 2016) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 751 millions de dollars (3 613 millions de dollars en 2016) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 71 millions de dollars, ou 0,5 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'incidence de la cession des activités de postes d'essence de 368 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par ce qui suit :
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,4 % pour le trimestre si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,4 %. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été légèrement supérieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 %, calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,3 %, et il tient compte de l'augmentation de 3,9 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 2,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
- au cours des 12 derniers mois, la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 546 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 1 234 millions de dollars, en raison essentiellement de l'amélioration de 71 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 475 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 71 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail reflète une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail et une diminution des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancées par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport positif de la consolidation des franchises;
- l'incidence favorable nette de 475 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - le profit de 501 millions de dollars sur la cession des activités de postes d'essence; facteur en partie contrebalancé par
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 29 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 227 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, en hausse de 86 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2016, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 72 millions de dollars en raison de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,8 %, en hausse de 110 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2016. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 26,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2016. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence, l'amélioration des marges du secteur des pharmacies au détail ayant été contrebalancée par une diminution des marges du secteur de l'alimentation au détail.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail ont augmenté de 60 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2016 pour s'établir à 19,5 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont diminué de 4 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,3 %, soit une augmentation de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2016, attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence; facteur en partie contrebalancé par
 - la diminution des coûts liés aux services aux magasins;
 - l'incidence positive des cours de change.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2016 pour s'établir à 476 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »). Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'incidence d'un amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 (164 millions de dollars en 2016) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Réseau de postes d'essence Le 17 juillet 2017, Loblaw a vendu les activités liées à ses postes d'essence à Brookfield Business Partners L.P. (« Brookfield ») en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. Loblaw a comptabilisé un profit avant impôt sur la vente de 501 millions de dollars (profit après impôt de 432 millions de dollars), déduction faite des coûts connexes, au troisième trimestre de 2017. Par suite de la transaction, Brookfield est devenue un partenaire stratégique de Loblaw et continuera d'offrir le programme de fidélisation PC Plus aux postes d'essence. De plus, les activités de postes d'essence sont exercées à certains emplacements qui sont soit détenus par Loblaw, soit loués par Loblaw auprès de Propriétés de Choix ou de propriétaires tiers. Par suite de la transaction, Brookfield loue ou sous-loue ces emplacements auprès de Loblaw. En 2016, ces activités ont généré des ventes d'environ 1 700 millions de litres d'essence et ont représenté un apport d'environ 1 500 millions de dollars au chiffre d'affaires. Compte tenu du bénéfice découlant des activités des postes d'essence et de l'engagement soutenu de Loblaw de financer certains programmes de fidélisation, l'incidence annuelle prévue devrait représenter une réduction d'environ 80 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾, sur la base des données de 2016. Loblaw prévoit utiliser le produit de la vente à des fins générales.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2017, 273 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente le nombre de franchises consolidées au troisième trimestre de 2017 et pour les trois premiers trimestres de 2017, ainsi que l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(non audité)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	16 semaines closes les	
	7 oct. 2017	8 oct. 2016
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	241	132
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	32	33
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	273	165
Chiffre d'affaires	228 \$	125 \$
Résultat d'exploitation	7	(7)
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	20	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	7
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	(7)

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice (la perte) connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 680 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 55 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 45 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 10 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra un paiement d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 7 millions de dollars a été comptabilisée au troisième trimestre de 2017. Les tranches restantes seront comptabilisées entre le quatrième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme Mastercard^{MD} PC et les clients continueront d'accumuler des points PC. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et ses programmes de fidélisation.

Événements postérieurs à la date de clôture

Charges de restructuration et autres charges connexes Après la clôture du troisième trimestre de 2017, Loblaw a aboli environ 500 postes au sein de son siège social et de ses centres de services aux magasins et a mis en place un plan visant la fermeture de 22 magasins de détail non rentables à l'échelle de plusieurs bannières et formats. Loblaw prévoit inscrire des charges d'environ 135 millions de dollars, dont la majeure partie sera engagée au cours du quatrième trimestre de 2017, et s'attend à réaliser des économies annuelles d'environ 85 millions de dollars. Loblaw s'attend également à ce que ces fermetures soient pratiquement terminées d'ici la fin du premier trimestre de 2018.

Programme PC Optimum Après la clôture du troisième trimestre de 2017, Loblaw a annoncé la création d'un nouveau programme de fidélisation à compter du 1^{er} février 2018. Le nouveau programme *PC Optimum* combinera les programmes *Pharmaprix Optimum*, *Shoppers Optimum* et *PC Plus*. Loblaw prévoit engager une charge non récurrente d'environ 150 millions de dollars à 200 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux de rachat prévu plus élevé aux termes du nouveau programme. Loblaw prévoit également comptabiliser une charge de dépréciation d'environ 20 millions de dollars relative à certains actifs liés aux TI qui soutiennent les programmes de fidélisation existants.

PERSPECTIVES²⁾

Comparativement à l'exercice précédent, Weston Foods s'attend à ce que le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du quatrième trimestre de 2017 demeure semblable à celui du troisième trimestre de 2017. La performance du secteur des produits surgelés ne devrait pas s'améliorer de manière significative au cours du quatrième trimestre de 2017, tandis que les autres secteurs devraient afficher une performance conforme au plan. La direction s'emploie à revoir la stratégie à la lumière de ces difficultés et prévoit engager, en 2017, des dépenses d'investissement d'environ 220 millions de dollars liées à la croissance, aux exigences réglementaires et à l'entretien. L'amortissement devrait augmenter en 2017 comparativement à celui inscrit en 2016.

Les perspectives de Loblaw pour 2017 demeurent inchangées. Loblaw demeure concentrée sur son cadre stratégique, qui vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, d'assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et de générer de la croissance. Ce cadre repose sur un plan financier axé sur le maintien d'affaires stables visant un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la génération d'efficacités afin de réaliser un levier d'exploitation et le remboursement de capital aux actionnaires. Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Loblaw prévoit ce qui suit en 2017 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché de l'alimentation hautement concurrentiel malgré les pressions négatives persistantes exercées par la réforme du réseau de la santé;
- l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Depuis la clôture du deuxième trimestre de 2017, Loblaw a fait des progrès considérables au chapitre de l'atténuation de l'incidence de l'augmentation du salaire minimum et de l'annonce attendue de la réforme du régime de médicaments mais, jusqu'à ce que la pleine incidence de la réforme du réseau de la santé soit confirmée, la mesure dans laquelle ces facteurs nuiront à la croissance du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ de Loblaw au-delà de 2017 ne peut être établie.

En 2017, la société prévoit que l'augmentation du bénéfice net de Loblaw et l'incidence positive de l'augmentation de sa participation dans Loblaw découlant de ses rachats d'actions de Loblaw se traduiront par une augmentation de son bénéfice net.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Après la clôture du troisième trimestre de 2017, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,455 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2017
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 décembre 2017 aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2017
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2017
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2017
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 ^{er} janvier 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2017

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. À l'occasion, la société peut exclure d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du troisième trimestre de 2017 aux actionnaires de la société.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les				8 oct. 2016			
	7 oct. 2017				Chiffres consolidés			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				434 \$				268 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				470				219
Impôt sur le résultat				237				166
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				103				129
Résultat d'exploitation	36 \$	1 234 \$	(26) \$	1 244 \$	75 \$	688 \$	19 \$	782 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		161		161		164		164
Ajustement de la juste valeur des dérivés	8	20		28	(6)	(9)		(15)
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	2	5		7				—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président		(7)		(7)				—
Profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw		(501)		(501)				—
Charges de restructuration et autres charges	1			1	(4)			(4)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises				—	6			6
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises				—		3		3
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray				—		(5)		(5)
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾			26	26			(19)	(19)
Éléments d'ajustement	11 \$	(322) \$	26 \$	(285) \$	(4) \$	153 \$	(19) \$	130 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	47 \$	912 \$	— \$	959 \$	71 \$	841 \$	— \$	912 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	33	315		348	30	300		330
Montant ajusté du BAIIA	80 \$	1 227 \$	— \$	1 307 \$	101 \$	1 141 \$	— \$	1 242 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 161 millions de dollars (164 millions de dollars en 2016) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods au troisième trimestre de 2016 au titre des charges de restructuration et autres charges.

40 semaines closes les								
(non audité) (en millions de dollars)	7 oct. 2017				8 oct. 2016			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				721 \$				458 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				787				401
Impôt sur le résultat				477				382
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				408				523
Résultat d'exploitation	83 \$	2 348 \$	(38) \$	2 393 \$	135 \$	1 637 \$	(8) \$	1 764 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix		403		403		411		411
Ajustement de la juste valeur des dérivés	17	25		42	(4)	11		7
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	2	12		14	3	2		5
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers Le Choix du Président		(7)		(7)				—
Profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw		(501)		(501)				—
Charges de restructuration et autres charges	15			15	10	44		54
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(4)			(4)	6			6
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises			3	3		5		5
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent				—		10		10
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray				—		7		7
Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail				—		(4)		(4)
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾			35	35			8	8
Éléments d'ajustement	30 \$	(68) \$	38 \$	— \$	15 \$	486 \$	8 \$	509 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	113 \$	2 280 \$	— \$	2 393 \$	150 \$	2 123 \$	— \$	2 273 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	82	793		875	73	767		840
Montant ajusté du BAIIA	195 \$	3 073 \$	— \$	3 268 \$	223 \$	2 890 \$	— \$	3 113 \$

- i) Représente l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 403 millions de dollars (411 millions de dollars en 2016) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 11 millions de dollars comptabilisé par Weston Foods en 2016 au titre des charges de restructuration et autres charges.

Les nouveaux éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation du troisième trimestre de 2017 :

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président. Par suite de cette entente, la Banque PC recevra des paiements d'environ 43 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui seront comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw Le 17 juillet 2017, Loblaw a vendu les activités liées à ses postes d'essence en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. Loblaw a comptabilisé un profit avant impôt sur la vente de 501 millions de dollars (profit après impôt de 432 millions de dollars), déduction faite des coûts connexes, au troisième trimestre de 2017.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	7 oct. 2017	8 oct. 2016
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	103 \$	129 \$	408 \$	523 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	22	14	(1)	(80)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	34	21	15	(10)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	159 \$	164 \$	422 \$	433 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	7 oct. 2017	8 oct. 2016
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	959 \$	912 \$	2 393 \$	2 273 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	159	164	422	433
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	800 \$	748 \$	1 971 \$	1 840 \$
Impôt sur le résultat	237 \$	166 \$	477 \$	382 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	(23)	32	55	127
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi				(3)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	214 \$	198 \$	532 \$	506 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	20,8 %	25,4 %	24,0 %	30,8 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	26,8 %	26,5 %	27,0 %	27,5 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	7 oct. 2017	8 oct. 2016	7 oct. 2017	8 oct. 2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	434 \$	268 \$	721 \$	458 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	420 \$	254 \$	687 \$	424 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(3)	(2)	(6)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	417 \$	252 \$	681 \$	421 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	434 \$	268 \$	721 \$	458 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(143)	12	(11)	210
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	291 \$	280 \$	710 \$	668 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	277 \$	266 \$	676 \$	634 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(3)	(2)	(6)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	274 \$	264 \$	670 \$	631 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	128,3	128,2	128,3	128,3

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les			
	7 oct. 2017		8 oct. 2016	
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	420 \$	3,25 \$	254 \$	1,97 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	56	0,44	56	0,44
Ajustement de la juste valeur des dérivés	13	0,09	(7)	(0,05)
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	3	0,03		
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(2)	(0,02)		
Profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw	(207)	(1,61)		
Charges de restructuration et autres charges	1	0,01	(4)	(0,03)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises			4	0,03
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises			1	0,01
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray			(2)	(0,02)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(25)	(0,19)	(15)	(0,12)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(4)	(0,03)	(4)	(0,03)
Conversion des monnaies étrangères	22	0,17	(17)	(0,14)
Éléments d'ajustement	(143) \$	(1,11) \$	12 \$	0,09 \$
Montant ajusté	277 \$	2,14 \$	266 \$	2,06 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

40 semaines closes les

	7 oct. 2017		8 oct. 2016	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)				
Montant présenté	687 \$	5,31 \$	424 \$	3,28 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	140	1,09	141	1,10
Ajustement de la juste valeur des dérivés	22	0,17	2	0,01
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	5	0,04	3	0,03
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(2)	(0,02)		
Profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw	(207)	(1,61)		
Charges de restructuration et autres charges	11	0,09	24	0,19
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(2)	(0,02)	4	0,03
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	3	0,02	2	0,02
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent			3	0,02
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray			2	0,02
Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail			(1)	(0,01)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(11)	(0,09)	7	0,05
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie			15	0,12
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi			1	0,01
Conversion des monnaies étrangères	30	0,24	7	0,05
Éléments d'ajustement	(11) \$	(0,09) \$	210 \$	1,64 \$
Montant ajusté	676 \$	5,22 \$	634 \$	4,92 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives » du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2017 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2016 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées à Loblaw par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité à gérer efficacement les programmes de fidélisation de Loblaw;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'effectuer une mise en marché efficace, de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés ou des marchandises;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement de la société et aux gammes de vêtements de Loblaw, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017 AUX ACTIONNAIRES

Le Rapport annuel 2016 de la société et le rapport du troisième trimestre de 2017 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à www.weston.ca, ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles à www.sedar.com.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à M. Geoffrey H. Wilson, Vice-président principal, Relations avec les investisseurs, veille stratégique et communications, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca.

TÉLÉCONFÉRENCE ET WEBÉMISSION DU TROISIÈME TRIMESTRE

George Weston limitée tiendra une téléconférence et une webémission le mardi 21 novembre 2017 à 9 h (HAE). Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 1-855-859-2056, code d'accès 49340857#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Centre des investisseurs » du site www.weston.ca. Préinscription possible.

This report is available in English.

Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 9 du présent communiqué de presse.
 - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 17 du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs, estimations, opinions et hypothèses pris en compte pour présenter les conclusions, prévisions et projections formulées aux présentes. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à www.weston.ca et à www.sedar.com.
-